



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	Afterwork Mixte "Unis contre les cancers"
N° de dossier Poona :	2402524
Club ou comité organisateur du tournoi :	ESGA Badminton
Lieu de la compétition :	Salle Paul Pervangher, 2 rue de la Fraternité, 69740 Genas

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :		Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)			
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.					
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :					
Le niveau géographique de la compétition est :				Régional / Ligue	
2) La compétition se déroule du :		12/11	2024	au	12/11
3) Dans :		1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =		7	terrains		
Salle 2 =			terrains		
Salle 3 =			terrains		
Salle 4 =			terrains		
4) Le logiciel utilisé sera :		BadNet			
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :		Madame Orane Deliance			
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.					
6) le (la) GÉO principal(e) est :		Madame Laurence Parize			
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.					

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de		D7	à	NC
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.				
8) Les disciplines sont les suivantes :				
SH non	SD non	DH non	DD non	Mx oui
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)				
Tableau de mixtes uniquement				
9) Chaque joueur peut participer à maximum :			une	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en			Poules uniques	
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.				
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.				

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	05/11	2024	
Le nombre maximum de joueurs sera de	56	pour l'ensemble de la compétition	
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :			

Critère 1 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25788>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 12 €

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25788>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

07/11

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

07/11

2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

1 - le joueur forfait propose un remplaçant

2 - le club organisateur trouve un remplaçant en accord avec le joueur restant

3 - la paire est remplacée par la première paire sur la liste d'attente

En cas de repêchage, une confirmation de présence devra être donnée par le joueur / la paire à qui il sera proposé un repêchage

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

RSL 3

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l’intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

 de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs	ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.	
1 tablette à disposition dans la salle		
31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute	
Pour tout volant touchant une structure amovible	comme indiqué ci-dessous :	
Les filins des paniers de basket : à remettre au service		
Les filins en jeu : toujours faute		

32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Tournoi en soirée, 1ère convocation à 18h30, fin au plus tard à 23h00
Critère 1 - inscription complète (inscription et paiement) de la paire
Inscriptions des joueurs du club ESGA Badminton Afin de favoriser la mixité des clubs, le nombre de joueurs inscrits du club sera limité à 50% des inscriptions, sauf si cela revient à ne pas attribuer l'ensemble des places disponibles.

